



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1X0
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

LE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO

285

**AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 196 EN VUE DE CONTINGENTER LES
CARRIÈRES ET SABLIERES DANS TOUTES LES ZONES
SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-SIMÉON**

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 2 OCTOBRE 2023

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU
502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE OU SUR
DEMANDE PAR COURRIEL

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE
PREMIER (1^{er}) JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023

Gérald Bouchard
Directeur général / Greffier